

VIE MUNICIPALE

Vie financière de la commune

Liste des investissements 2009

Travaux au cimetières 24 940.00 €

(Réfection des murs à Lamure et L'aubépin - réfection de la croix Chillet-portail du cimetière de Lamure - reprise de la fosse commune à Larajasse)

Travaux au monument aux morts de l'Aubépin 596.00 €**Cendriers extérieurs (5)** 405.00 €**Tronçonneuse** 430.00 €**Relieuse** 143.00 €**Mobilier** 7 855.00 €

(Rayonnage salle du conseil, subvention année 2008 gros matériel école St François, tables et bancs pour la maison des jeunes, armoire anti-feu pour les archives de la mairie, tables et chaises pour l'école publique de Lamure, photocopieur école St François Larajasse)

Portes et fenêtres de l'épicerie 5 273.00 €**Vestiaire du foot** 1 303.00 €**Travaux divers Voirie et aménagements** 33 785.00 €

(Enrobé, panneaux de rues et signalisation, aménagement de jeux à l'Aubépin, ralentisseurs à Larajasse et l'Aubépin, élagage, portique d'entrée pôle d'animation)

Rideaux occultants pôle d'animation 3 890.00 €**Poteaux incendie** 1 521.00 €**Douches appartements soleil couchant** 1 318.00 €**Arbres et Arbustes** 673.00 €

Bâtiments

- Afin d'améliorer l'isolation et l'acoustique, les baies vitrées, la porte d'entrée et les persiennes du logement au-dessus de l'épicerie de Larajasse ont été changées. Les peintures et lasures seront faites par le locataire.
- Une cabine de douche a été changée dans un des appartements au Soleil Couchant. Deux autres seront bientôt rénovés : cloisons à enlever pour agrandir les pièces, pose de revêtement de sol et travaux d'électricité.

Liste des permis de construire depuis mai 2009

Construction d'une maison d'habitation :

Julien FALVARD
Grange Rambert

Stéphane GUYOT
Le Machizaud

Mickaël BERTHOLLET
4 rue des Bleuets

Nicolas BRUYAS,
Claudie BORDET
La Cipièrre

Sébastien RAY
2 rue des Bleuets

Joseph LA CORTE,
Nathalie BRUYAS
La Cipièrre

Local voitures :
Guy VACHER
La Cipièrre

Frédéric PIOT
Lotissement Le Fressin

Aménagement d'une fromagerie :

Muriel VIRICEL
35 Impasse des Marguerites

Kathy GOETZ
La Gironnière

Michel BOUTEILLE
Les Terres de Derrière

Tunnel agricole :

Mickaël VERNAY
77 rue des Peupliers

Patrick GRAYEL
Le Poyard



Visite de la Mairie par les enfants de l'école de Lamure

Tri sélectif

Nous vous rappelons l'importance de trier vos déchets ménagers, aussi bien pour l'environnement que pour éviter l'augmentation de votre redevance.

Dans les sacs jaunes destinés au recyclage : cartonnettes, briques alimentaires, bouteilles et flacons plastiques, boîtes métalliques.

Dans les sacs noirs : seulement les déchets non recyclables et non dangereux. Ce traitement reste le plus onéreux.

Dans les conteneurs :

- Déposez les verres dans les conteneurs à verres.
- Déposez les journaux et magazines dans les conteneurs à papiers.

Emmenez les déchets verts, les encombrants, les textiles, les produits dangereux et les cartons à la déchèterie plutôt que de vous en débarrasser au coin d'un bois ou d'une rivière. Les dépôts sauvages sont interdits et passibles d'une amende.

Économie d'énergie

Des horloges posées sur nos clochers limitent la durée d'éclairage ce qui a permis de faire un gain de 2200 H par clocher pour l'année 2009.

Plan Local d'Urbanisme

Voilà plus d'un an que l'étude du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a débuté, avec le cabinet Grieu au rythme d'une réunion chaque mois. La réunion publique de septembre avait pour objet le rappel des textes réglementaires régissant le PLU, ainsi que le diagnostic du territoire communal.

La deuxième phase consiste à élaborer le Projet d'Aménagement et de Développement durable (PADD). Nous avons rencontré la chambre d'agriculture du Rhône pour les règles de réciprocité (règles de distance entre habitations et bâtiments agricoles). Le travail sur le zonage (zones à urbaniser, zones naturelles, zones agricoles...) a commencé et nous devons nous approcher d'un taux de croissance annuel de la population n'excédant pas 1,2 à 1,4 %.

Ce taux détermine le nombre de constructions possibles et le zonage en découlant.

Le changement de destination des anciens bâtiments agricoles va être étudié selon plusieurs critères (valeur patrimoniale, réseaux électriques, desserte scolaire, défense incendie...). Il reste à définir les servitudes d'utilisation des sols.

Une réunion publique se tiendra au printemps prochain pour la présentation de ce PADD. En parallèle, l'étude géotechnique va se poursuivre pour redéfinir les zones de risques naturels.



VERNAY S.A.S

**TRANSPORTS - MANUTENTION
FUEL À LA POMPE - CHARBON**

340, rue de Givors - 69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE
Tél. 04 78 48 42 02 - Fax 04 78 44 52 01

BARRON

Grand-Petit 69590 Larajasse - 06 70 79 87 23
Tél. 04 78 44 59 85 - Fax : 04 78 44 59 74
E-Mail : barron.agencement@wanadoo.fr
www.barron-agencement.com

AGENCEMENT

Réalisations d'agencements de magasins,
bureaux et habitations.
Aménagements de cuisines, salles de bains, dressings.

VIE MUNICIPALE

Voirie

Comme chaque année nos agents communaux ont eu à repasser sur notre voirie, après cet hiver long et rigoureux, pour reboucher les "nids de poules" et reprendre les déformations.

C'est plus de 120 tonnes d'enrobé à froid qu'ils ont mis en place .

En ce qui concerne les travaux CDC -VOIRIE , nous avons un reliquat 2008 avec lequel nous avons reprofilé le chemin du Cartet et posé un bicouche sur les chemins des Ygnareux, des Grandes-Bruyères et du Cartet.

Cette année, nous avons confié l'élagage des chemins communaux à l'entreprise Pavoux du Bras .Nous les remercions pour la qualité de leur travail.

Travaux 2009

- Réalisation du terrain de jeu à l'Aubépin opérationnel fin août , l' aménagement des abords s'est fait cet automne avec la plantation des haies (avec une aide spécifique du département : "40km de haies dans le Rhône").



- Aménagement de différents coins poubelles.



- Goudronnage du parking du pôle fin octobre avec plantation d'une haie d'agrément sur le site. Nous avons aussi replanté le jardinet du Monument aux Morts de Larajasse.



PÉPINIÈRES
Laurent CHAZOTTIER
 Arbres et arbustes d'ornement
 Espèces fruitières • Rosiers
 "La Lorende"
 69440 SAINT-LAURENT-D'AGNY
 Tél. 04 78 48 72 67
 Portable 06 80 64 41 81
 Vente aux particuliers

Cimetières

- Des travaux nécessaires et assez importants ont été faits sur le cimetière de Lamure :
- Couverture des murs d'enceinte avec pose de tuiles creuses sur toute la périphérie.
- Enduit des murs sur la surface intérieure
- Pose d'un nouveau portail à l'entrée



Ces travaux ont été réalisés par les entreprises Bruno DENIS et Jean Louis PLEVY

- Goudronnage d'une partie du cimetière de Larajasse avec restauration de la croix.



- Restauration de la Croix Chillet, son socle étant devenu instable



Animation Communale Agricole

Déneigement

Cette année, nous avons décidé de réorganiser le déneigement sur la commune, chose qui n'est pas évidente.

Certains endroits étaient peu desservis quand d'autres l'étaient en doublons. Une grande partie de la commune sera déneigée par les agriculteurs. Les agents municipaux se consacreront aux bourgs et garderont une tournée en extérieur qui n'a pu être attribuée aux agriculteurs. Une entente avec Coise et Saint Romain en Jarez est réalisée pour deux chemins ruraux mitoyens. Pour des situations exceptionnelles de grande neige, une entreprise pourra venir à la rescousse pour conforter cette organisation. Nous remercions par avance toutes les personnes qui donnent de leurs temps pendant cette période, parfois difficile à passer, dans les bourgs ou la campagne. Ecarter un tas de gravier peut paraître anodin, mais c'est un acte pour la collectivité comme un autre. Un peu de solidarité nous fera passer cette période plus facilement.

Malgré toute notre bonne volonté, il sera difficile de satisfaire les personnes qui n'ont toujours pas compris que nos trois clochers se situaient en zone de montagne, et qui dit zone de montagne dit équipement minimum, alors pensez à vos pneus hivers....

VIE MUNICIPALE

CCAS



Informations diverses secrétariat de mairie

Inscription listes électorales

Pour pouvoir s'inscrire sur les listes électorales, vous avez jusqu'au **31 décembre**.

Pour cela : vous présenter en Mairie muni des pièces suivantes :

- Carte d'identité
- Justificatif de domicile
- Ancienne carte d'électeur

Nouveaux arrivants**Préciser :**

- Votre date d'arrivée et votre ancienne adresse.
- La composition du foyer avec les dates de naissance.
- Si vous êtes locataires ou propriétaires.

Déménagement :

- Donner votre nouvelle adresse.

Distribution des sacs poubelles

- *La distribution des sacs aura lieu les samedis 9 et 16 janvier.*

Ne prendre que les sacs dont vous avez besoin.

- Les nouveaux arrivants devront se présenter munis de leur carte d'identité.
- Cette distribution est la seule de l'année, si vous ne pouvez pas être présents, demandez à votre voisin de récupérer vos sacs.
- Vérifier le nombre de parts attribuées à votre foyer, s'il y a des erreurs, le signaler le jour de la distribution. Sauf changement intervenu au cours de l'année 2010, aucune modification ne sera prise en compte après.